



La riposte s'organise contre l'austérité

L'ONDAM, le PLFSS, le pacte de refondation des urgences, tout fâche tout le monde, les médecins libéraux, les hospitaliers, et les entreprises du médicament.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)



Les députés ont adopté le PLFSS en première lecture

Pendant que la colère se généralise chez les hospitaliers comme chez les libéraux, attisée par un ONDAM hospitalier à la baisse et par un plan d'économie de 4,2 milliards d'euros, supérieur de 355 millions d'euros à celui de l'année précédente, les députés ont adopté en première lecture le PLFSS 2020.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)



Les hospitaliers alarmés par l'ONDAM

La Fédération Hospitalière de France (FHF) « *déplore un décrochage fort*

de l'ONDAM hospitalier ». « Avec un ONDAM à 2,1 % et les 800 millions d'euros d'économies demandées, nous repartons sur une période de diète alors que c'est tout l'inverse qu'il aurait fallu pour sortir l'hôpital de la crise », se désole son président, Frédéric Valletoux.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Tous unis contre la diète

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Ça s'est passé cet été - Ça vous concernera demain



L'été qui s'achève a vu promulguer la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, dite loi « Ma santé 2022 », la publication au *Journal Officiel* de deux arrêtés, l'un concernant l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), l'autre l'avenant conventionnel n° 7 relatif au déploiement des assistants médicaux.

Enfin, le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, a remis au Premier ministre ses propositions pour cette réforme. Autant d'événements estivaux qui auront un impact, à court et moyen terme, sur l'exercice et la carrière des médecins. Cela s'est passé cet été, mais concerne votre futur...

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Déploiement de 3 500 assistants médicaux

Lors de la présentation du « pacte de refondation des urgences », Agnès Buzyn a indiqué que le déploiement de quelque 3 500 assistants médicaux allait commencer dès ce mois de septembre.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



1 000 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé à l'horizon 2022

L'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) en faveur du développement de l'exercice coordonné et du déploiement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) a été approuvé par la ministre de la Santé par un arrêté paru au JO le 24 août dernier.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



La loi « Ma santé 2022 » publiée au Journal Officiel

Depuis sa présentation par la ministre de la Santé en conseil des ministres le 13 février dernier, il n'aura fallu que 5 mois pour que la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé - qui restera à n'en pas douter sous l'appellation « Ma santé 2022 » - soit promulguée et publiée au *Journal Officiel*.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



« Touche pas à mon ASV ! »

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les propositions de Jean-Paul Delevoye ont suscité chez les représentants syndicaux des médecins libéraux une vive inquiétude et qu'ils sont prêts à défendre leurs intérêts bec et ongles.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

La réforme des retraites qui inquiète les libéraux

Après 18 mois de concertation, le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, a rendu son rapport au Premier ministre en juillet dernier, détaillant les mécanismes du futur système de retraite.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Tous les cardiologues dans un

même CNPCV

Pour se mettre en conformité avec le décret du 9 janvier 2019 qui a sensiblement élargi les missions des CNP et modifié leur gouvernance, le Conseil National Professionnel de Cardiologie (CNPC) est devenu le Conseil National Professionnel CardioVasculaire (CNPCV)) pour « coller » avec la dénomination du DES de la spécialité (DES de médecine cardiovasculaire), qui intègre à présent toutes les composantes de la cardiologie. Conformément à ses missions premières, le CNPCV prépare la prochaine période triennale de DPC des cardiologues. Il a notamment déterminé cinq orientations nationales de DPC pour la cardiologie, qui ont été acceptées par l'Agence Nationale du DPC.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Entretien avec Jean-Marc Davy, professeur de cardiologie au CHU de Montpellier

Pr de cardiologie au CHU de Montpellier, Jean-Marc Davy a, au titre de l'ODP2C, (1) élaboré les orientations prioritaires nationales de cardiologie pour la prochaine période triennale de DPC 2020-2022. Il précise la démarche et commente les cinq orientations qui ont été acceptées par le ministère de la Santé.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Un CNPCV, 16 administrateurs

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Entretien avec Loïc Belle, président du Collège National des Cardiologues Hospitaliers

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Entretien de Jean-Pierre Binon, président du Syndicat National des Cardiologues

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Les orientations de DPC pour la cardiologie

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



La maquette du DES de cardiologie revue et corrigée

Selon le souhait de la profession, la durée des options qualifiantes du DES de cardiologie a été rallongée, passant de un à deux ans.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



183 postes d'internes en

cardiologie pour l'année universitaire 2018-2019

Avant la suppression du numerus clausus, un arrêté publié au JO d'août dernier a ajusté le nombre de postes d'internes en médecine ouverts pour 2018 et donné des projections pour le nombre d'internes à former pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



DES : Entretien Richard Isnard

- « **Nous sommes satisfaits** »

Le président du Collège National des Enseignants de Cardiologie se dit satisfait des modifications apportées à la maquette du DES de cardiologie.

A LIRE SUR LE MÊME SUJET.

[La maquette du DES de cardiologie revue et corrigée](#)

[183 postes d'internes en cardiologie pour l'année universitaire 2018-2019](#)

Les modifications apportées au DES de cardiologie répondent-elles à vos attentes ?

Richard Isnard. La durée officielle du DES était de quatre ans sans option, de cinq ans avec option. Nous contestions qu'on puisse se former à une option qualifiante en une seule année. Désormais, les options de cardiologie interventionnelle de l'adulte et celle de rythmologie interventionnelle et simulation cardiaque se feront sur deux années, ce qui portera la durée des études à six ans. Seules les options imagerie et cardiologie pédiatrique restent d'une durée d'un an, ce qui porte à cinq ans la totalité de la formation dans ce cas. Nous sommes donc très satisfaits, puisque la maquette a été validée telle que nous l'avions soumise au ministère. En outre, elle s'appliquera de façon rétroactive aux étudiants inscrits en 3ème cycle pour l'année universitaire 2017-2018, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de génération sacrifiée.

Aucun bémol, donc ?

R. I. Nous n'avons qu'une réserve pour l'instant. Nous ne savons pas combien de postes seront ouverts à ces options, ni sur quels

critères seront sélectionnés les candidats à ces options.



« Ma santé 2022 » : des ordonnances qui inquiètent et des sujets qui fâchent

Après son adoption en première lecture par les députés, ce sont les sénateurs qui vont examiner le projet de loi santé au mois de mai. Les syndicats médicaux attendent d'eux qu'ils rectifient un texte auquel les députés ont ajouté de nombreux amendements, dont certains leur déplaisent fort. Quant aux ordonnances, qui doivent régler le sort de sujets aussi cruciaux que la recertification ou les hôpitaux de proximité, ils en redoutent une rédaction sans réelle concertation avec les libéraux.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



« Ma santé 2022 » : Entretien Jean-Paul Ortiz (CSMF)

« Les hôpitaux de proximité doivent être ouverts sur la médecine de ville »

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Le jugement des syndicats

Pour le président du Syndicat des Médecins Libéraux (SML), l'approche des élections européennes pollue le débat sur le projet de loi « Ma santé 2022 », qui devient, selon lui « *le grand défouloir préélectoral* ». Il en veut pour preuve « *la foire aux promesses* » concrétisée dans plus de 1 500 amendements déposés lors du passage du texte devant l'Assemblée, « *dont certains ont franchement un caractère démagogique* ». Ainsi le « *wagon d'amendements* » visant à contraindre l'installation des médecins.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



La loi de Santé adoptée par les députés

Le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé est en cours d'examen au Parlement. Le 26 mars dernier, les députés ont adopté le texte en première lecture.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

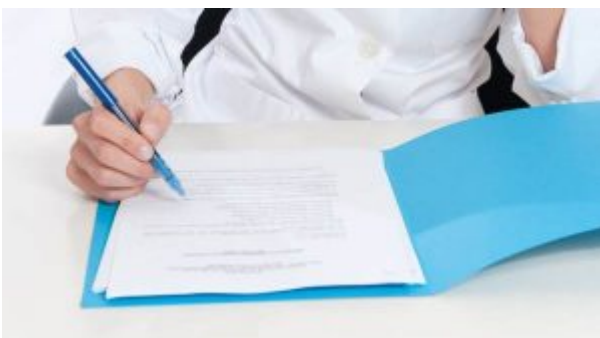
Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



L'essentiel du projet de Loi

Le texte relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé, dont l'examen est en cours à l'Assemblée nationale, comporte 23 articles répartis en 5 grands titres.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Les missions des hôpitaux de proximité se précisent

L'article 8 habilite le gouvernement à recourir à des ordonnances relatives aux missions et aux modalités de gouvernance des

hôpitaux de proximité, dans le but de labelliser 500 à 600 établissements d'ici à 2022.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Plus de numerus clausus, mais un système alternatif encore flou

Les députés ont acté la suppression du numerus clausus et son remplacement par un système de régulation toujours exigeant où le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre leurs études sera déterminé par les universités, après avis des ARS, au regard des

besoins des territoires et des capacités de formation.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Le Rapport Aubert



Dans son rapport, la *task force* pilotée par Jean-Marc Aubert chargée de faire des propositions pour réformer le financement du système de Santé, juge nécessaire d'intégrer davantage de paiement au forfait, à la qualité et à la pertinence, sur la base d'indicateurs de processus mais aussi de résultats, tant à la ville qu'à l'hôpital.

A LIRE.

[Le paiement à l'acte dans le collimateur](#)

[Plus de forfait dans le suivi des pathologies chroniques](#)

[A l'hôpital, objectif 50 % de T2A en 2022](#)

[Forfait à la séquence de soins](#)

[Nomenclature révisée tous les 3 à 5 ans](#)

[Concertation et questionnaire en ligne](#)

[Rapport Aubert : la réaction des syndicats](#)

[Le rapport Aubert en chiffres](#)



Le paiement à l'acte dans le collimateur

Avant de livrer leurs propositions, le rapport élaboré par la task force dirigée par Jean-Marc Aubert dresse un bilan dont ces quelques extraits donnent le ton.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Plus de forfait dans le suivi des pathologies chroniques

Pour répondre notamment à la perte d'attractivité de la médecine générale, la task force propose de maintenir « *une part majoritaire de financement à l'acte pour permettre la réactivité du système et favoriser le temps médical consacré aux patients* »...

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



A l'hôpital, objectif 50 % de T2A en 2022

Pour les établissements de santé, tout statut confondu et tout champ d'activité, « *le modèle de financement proposé est un modèle combinant plusieurs vecteurs de financement en vue de répondre aux différentes finalités auxquels le système hospitalier est confronté* ».

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Forfait à la séquence de soins

Pour les prises en charge nécessitant une coordination renforcée des acteurs, le rapport Aubert préconise d'introduire progressivement des modes de financement groupés pour l'ensemble des offreurs de soins sollicités au cours de l'épisode de soins considéré « *sur une période fixée* ».

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Concertation et questionnaire en ligne

A l'issue de la présentation des conclusions du rapport Aubert, Agnès Buzyn a indiqué qu'il convenait maintenant de « travailler sur ces sujets ».

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

Rapport Aubert : la réaction des syndicats

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Nomenclature révisée tous les 3 à 5 ans

Sans surprise, le développement des paiements au forfait devra s'accompagner d'une refonte de la nomenclature qui, selon Jean-Marc Aubert, contient aujourd'hui trop d'actes, « *environ 8 000 en France contre 5 000 en Australie, par exemple* ».

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Le rapport Aubert en chiffres

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



La recertification se confirme

Présidé par le Pr Serge Uzan, doyen honoraire de la faculté de médecine de Sorbonne université, initié par le précédent gouvernement mais installé par Agnès Buzyn, le COmité de PIlotage (le COPIL) sur la recertification a rendu son rapport à la ministre au dernier trimestre de l'année dernière.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

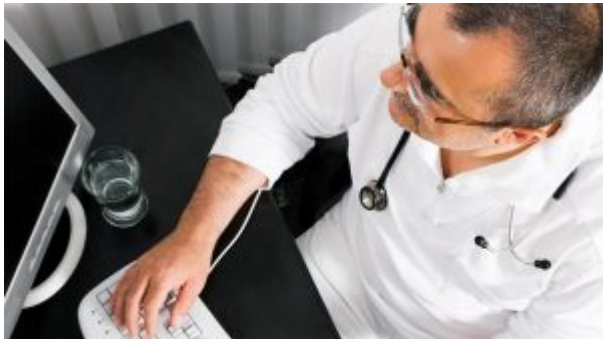
Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Le redémarrage du DMP

L'année 2018 a vu relancé le Dossier Médical Partagé par la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, et le directeur général de la CNAM, Nicolas Revel.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Un avenant décisif pour la télémédecine

L'année dernière a vu la signature par les partenaires conventionnels d'un avenant relatif aux actes de téléconsultation et de téléexpertise. Cette négociation faisait suite au basculement des actes de télémédecine dans le financement de droit commun acté par la LFSS 2018. Il a fallu pas moins de quatre mois de négociations pour aboutir à la signature de l'avenant n° 6.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)



En 2019, du neuf !

L'année qui vient de s'écouler a été riche en annonces concernant la réorganisation de notre système de santé. La plupart seront reprise dans le projet de loi attendu pour ce premier trimestre. Par ailleurs, plusieurs rapports ont été remis à la ministre de la Santé qui pourraient connaître une suite cette année. Le Cardiologue revient sur les principales mesures annoncées en 2018 qui se concrétiseront (ou pas !) cette année.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)



L'an 1 du prélèvement à la source

Le prélèvement de l'impôt à la source est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier et concerne les médecins, comme tous les contribuables.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Qualité et pertinence des soins : un enjeu perçu par les Français

Les résultats de l'enquête de la 2^e édition de l'observatoire sociétal FHP/ViaVoice ont été rendus publics à l'occasion des Rencontres annuelles de la FHP, qui viennent de se tenir à Paris.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Les chiffres clés de la FHP

A LIRE EGALEMENT.

Qualité et pertinence des soins : un enjeu perçu par les Français

- La Fédération de l'Hospitalisation Privée représente 1 030 établissements, qui assurent 55 % des séjours chirurgicaux et sont leaders en chirurgie ambulatoire (65 %).
- Ces établissements soignent chaque année 9 millions de personnes.
- 2,6 millions de patients par an sont pris en charge dans 124 services d'urgences.
- Un enfant sur quatre naît dans une maternité privée.
- 40 000 médecins (dont une majorité de médecins libéraux) exercent au sein des établissements de la FHP, qui emploient 150 000 personnels paramédicaux et administratifs, dont 50 000 infirmiers et infirmières et 27 000 aides soignant(e)s.
- L'hospitalisation privée assure 35 % des séjours en MCO, 33 % des séjours en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), 25 % des séjours en psychiatrie et 17 % des Hospitalisations A Domicile (HAD).

Source : FHP, données 2015



La FHP part en campagne (tarifaire)

Il y a quelques semaines, les quatre fédérations hospitalières, la FHF, la FHP, la FEHAP et Unicancer, représentant le secteur public et le secteur privé ont alerté les pouvoirs publics sur les graves difficultés que connaissent leurs établissements.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [**Mot de passe oublié ?**](#)



Les 16 propositions de la FHP pour la campagne tarifaire 2019

Les seize propositions de la Fédération Hospitalière Privée (FHP) se répartissent en trois chapitres.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Entretien avec Lamine Gharbi, président de la FHP

Pour le président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) le ralentissement de l'activité hospitalière autorise une hausse minimum de 1 % des tarifs hospitaliers sans laquelle le déficit des établissements de santé continuera de se creuser.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

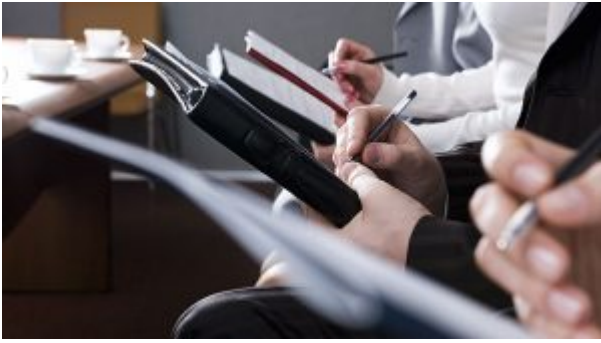
Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Le rapport Uzan revisite la (re) certification

Le Comité de pilotage sur la recertification a remis son rapport à la ministre de la Santé. Il y propose la création d'un Conseil National de Certification et de Valorisation Périodique du parcours professionnel des médecins (CVP) tous les six ans. Elle devrait devenir une obligation dès 2021 pour les médecins certifiés issus du nouveau 3e cycle, mais serait aussi ouverte à tous les médecins sur la base du volontariat.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Un Conseil National de Certification et de Valorisation

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Le PLFSS 2019 est arrivé !

Aussi ponctuel que le beaujolais nouveau, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2019 est arrivé ! Et comme le vin de l'année, il n'est pas forcément le meilleur, comportant quelques mesures qui font grincer les dents des médecins libéraux. Ce sont celles-ci que nous détaillons ici.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Un forfait de réorientation

hôpital-ville pour les urgences

Pourtant annoncée dans le plan « Ma santé 2022 », la création d'un forfait de coordination pour inciter les services d'urgences hospitaliers à réorienter vers la médecine de ville les patients ne relevant pas de ces services, ne figurait pas dans le texte initial du PLFSS2019.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



Booster la prescription des génériques et... transformer le

pharmacien en prescripteur

La Stratégie Nationale de Santé (SNS) pour 2018-2022 vise 50 % de prescriptions de génériques au sein du répertoire en 2020, un taux qui s'établit actuellement à 45 % environ.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)